Le Canada et les autres pays occidentaux sont profondément inquiets de constater que ces groupes de surveillance — dont celui de l'Ukraine — sont l'objet de persécution et que tant de leurs membres sont emprisonnés ou exilés pour s'être livrés à des activités parfaitement légitimes aux termes de l'Acte final. Je puis vous assurer ce soir que le Canada tiendra fortement compte de ces violations dans son approche de la Conférence de Madrid. Nous insisterons sur l'obligation de respecter les engagements solennels pris aux termes de l'Acte final, particulièrement en ce qui concerne le principe des droits de la personne et des libertés fondamentales.

Nous visons principalement à amener l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est à adopter des pratiques plus conformes à leurs engagements dans le domaine des droits de la personne. Cependant, nous nous efforcerons d'atteindre cet objectif sans susciter le genre d'antagonisme public qui risquerait, en fait, de compromettre ou d'aggraver le sort de ceux que nous tentons d'aider.

Étant donné la tension qui règne actuellement au niveau des relations internationales, nous abordons la réunion de Madrid sans illusions sur l'étendue des progrès que nous pouvons espèrer réaliser. De concert avec nos alliés, nous adopterons une approche équilibrée. Nous chercherons à promouvoir la sécurité militaire et la coopération économique et nous tenterons de faire avancer la question des droits de la personne et de la libre circulation des personnes, des informations et des idées. Enfin, nous insisterons sur un examen approfondi du comportement des États